



## Traçage de contacts, géolocalisation...de quoi parle-t-on vraiment?

Par [Stéphane Roche](#)

Mondialisation.ca, 07 mai 2020

[Le Devoir \(Opinion, Idées\)](#) 6 mai 2020

Thème: [Droits humains et État policier](#),  
[Science et médecine](#), [Services de renseignements](#)

On assiste depuis le début de la pandémie à une surenchère d'articles concernant le développement d'applications numériques qui permettraient d'assurer un suivi des chaînes de transmission du [coronavirus](#). On comprend qu'au niveau des autorités provinciales et fédérales, des réflexions sont en cours et que les lobbys de l'économie numérique sont actifs. Pourtant, aucun débat public ne semble s'annoncer, alors même qu'au Québec la Commission de l'éthique en science et en technologie l'appelle de ses vœux.

Les questions suivantes pourraient à très court terme nous être posées : Sommes-nous prêts à utiliser une application de traçage de contacts ? Sommes-nous prêts à partager nos données personnelles ? Mais comment répondre à ces questions alors qu'à chaque nouvel article, l'ambiguïté sur la nature des données dont il est question ne cesse de croître. Je lisais récemment un article qui titrait quelque chose comme «... êtes-vous prêt à partager votre géolocalisation ? », alors que le contenu ne traitait que de traçage de contacts...

De quelles données personnelles parle-t-on donc véritablement ?

**Nos chaînes de contacts tout d'abord.** Une application de traçage de contacts installée sur votre téléphone utilise le protocole Bluetooth pour « mesurer » et enregistrer les identifiants chiffrés des téléphones, munis d'une application similaire, qui passent à une distance donnée, durant un laps de temps donné, de votre propre téléphone. La seule donnée enregistrée est donc en théorie une liste d'identifiants chiffrés. Aucune géolocalisation ici. L'objectif consiste à garder les traces de la chaîne de contacts (le Qui ?), peu importe les lieux de contacts (le Où ?).

**Nos données de santé.** Dans le cas où vous seriez déclaré positif à la COVID-19, l'ensemble des contacts ainsi enregistrés serait informé et invité à subir un test. C'est là que réside une grande partie des risques associés. Qui informerait qui, et de quoi ? Quelles informations seraient stockées, par qui et pour combien de temps ? Qui pourrait garantir le maintien sans faille de l'anonymat ? Quels types de croisements de données seraient réalisés ?

Ce que racontent nos cellulaires et nos cartes SIM. Toutes (en théorie) nos données personnelles. En effet, la tentation de croiser ces données de contacts et d'infections avec d'autres données peut être grande. Ces croisements sont en tout cas tout à fait faisables sur le plan technique. D'ailleurs, les promoteurs d'applications de traçage de contacts nourries aux algorithmes d'[intelligence artificielle](#) envisagent de croiser (dans l'anonymat complet)

diverses données de manière à déterminer votre profil et à améliorer ainsi la qualification des contacts.

**Nos données de géolocalisation.** Nos cartes SIM sont géolocalisées à l'antenne la plus proche (la cellule ou le périmètre de portée de l'antenne). La précision obtenue ici va de quelques dizaines de mètres en milieu urbain à quelques centaines de mètres, voire plusieurs kilomètres, en milieu rural, selon la taille de la cellule. Mais les opérateurs peuvent obtenir une localisation plus précise par triangulation spatiale des antennes de réception (quelques mètres en milieu urbain). La géolocalisation wifi exploite la position connue de certains réseaux wifi pour déterminer la position de votre téléphone, lequel peut alors se baser sur les connexions wifi détectées à proximité pour estimer sa localisation géographique (quelques dizaines de mètres selon la puissance des points d'accès wifi). Enfin, les récepteurs GPS génèrent également des flux de données de géolocalisation à environ cinq mètres de précision. C'est en croisant toutes ces données de géolocalisation et en utilisant par exemple des données cartographiques que certaines applications sont capables d'une précision de localisation proche du mètre.

Que faut-il retenir de tout cela ? Tout d'abord, que les applications de traçage de contacts ne sont pas censées utiliser quelque forme de géolocalisation que ce soit.

Ensuite, il existe différents types de géolocalisation de votre téléphone intelligent, plus ou moins précis, donc plus ou moins invasifs et plus ou moins aptes à fragiliser l'anonymat de vos données personnelles.

Enfin, et c'est bien le plus important, traçage de contacts + géolocalisation + croisement de données = danger...

**Stéphane Roche**

**Stéphane Roche:** Professeur de sciences géomatiques, Université Laval

La source originale de cet article est [Le Devoir \(Opinion, Idées\)](#)

Copyright © [Stéphane Roche, Le Devoir \(Opinion, Idées\)](#), 2020

Articles Par : [Stéphane Roche](#)

**Avis de non-responsabilité :** Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://Mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)